

La réparatrice de machines à écrire

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **59 (1971)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le monde du travail

Année internationale de l'éducation : Bilan provisoire

Ce bilan est naturellement provisoire puisqu'il ne couvre qu'un peu plus de la moitié de l'année 1970, mais suffisant pour se rendre compte du degré de succès de cette entreprise, des principales tendances retenues, des faiblesses, des voies ouvertes.

Le succès est indéniable, manifesté par le nombre d'initiatives prises, soit par les Etats-membres, soit par les Organisations intergouvernementales. On peut dire que le monde presque en son ensemble est touché par cette campagne. C'est donc qu'elle correspond à un besoin réel — pratique, économique, vital. Elle répond à un immense désir d'apprendre, aussi bien chez les jeunes que chez les adultes. Elle prouve la remise en question des systèmes d'éducation devant le nombre, devant les techniques nouvelles.

L'AIE survient au seuil de la seconde Décennie du Développement, et l'annonce. Si elle s'adresse aux masses, elle s'adresse aussi à chaque individu, tend à faire progresser l'éducation en qualité comme en quantité. Ainsi, elle s'occupe aussi bien d'alphabetisation que de réformes universitaires. Son but, qu'il passe par l'instruction générale, la science, la technique, la lutte contre la discrimination, la culture, les arts est le même : son but est l'homme. Que ces différents aspects de l'éducation servent à son développement individuel ou collectif, à son intérêt personnel ou général, à sa joie créatrice, c'est toujours l'être humain qui doit, d'une manière ou d'une autre, en être le bénéficiaire et trouver ainsi plus de bonheur.

NOUVELLE POLITIQUE

Une soixantaine de nations prennent des décisions nouvelles quant à leur politique de l'éducation : réformes scolaires, révision des manuels, amélioration des bâtiments, adaptation aux exigences du développement, accroissement de l'enseignement scientifique, définition d'une politique de la jeunesse, développement artistique, etc. Plusieurs pays tentent d'éliminer certaines formes de discrimination, préconisant notamment l'égalité d'accès des femmes à l'éducation. On met en place des procédures d'évaluation des systèmes éducatifs. On intensifie la lutte contre l'analphabétisme.

Une quarantaine de pays étudient les problèmes-clés du développement de l'éducation, comme l'éducation permanente, la planification de l'éducation, l'aspect éthique de l'enseigne-

ment, les déperditions scolaires. Ces deux derniers sujets sont le plus souvent formulés par des pays africains.

Dans 90 pays, se tiennent des conférences, tables rondes, soit nationales, soit régionales, qui discutent de nombreux problèmes, tels que : l'école et le milieu, l'enseignement rural, la coopération, la formation des maîtres, l'éducation des enfants à la paix, etc. l'éducation des handicapés.

TROIS THÈMES DOMINANTS

Mais, en dehors de sujets extrêmement variés et intéressants, outre l'alphabetisation, on constate que trois thèmes dominent, ceux d'éducation permanente, d'éducation des adultes, de compréhension internationale.

Un effort est fait pour tenter d'associer le public à ces réalisations par une meilleure information, par les moyens de la presse, radio, télévision, jeux éducatifs, brochures, et aussi par des expositions, des films, l'émission de timbres. Actuellement, on peut voir à l'UNESCO à Paris une exposition charmante de dessins, photos, livres, objets divers, uniquement faits par des enfants, de nombreux pays.

On assiste à des créations concrètes. Ainsi, celles d'établissements de formation de maîtres, de centres de recherches pédagogiques, de publication de textes de recherches pédagogiques, de publication de textes spécialement adaptés aux nouveaux alphabètes ; et aussi de « l'Université ouverte », en Grande-Bretagne.

On note pour le tiers monde un mouvement de solidarité internationale. Il se manifeste par des bourses spéciales, la coopération technique et agricole, l'envoi de fourniture scolaire, les Bons d'entraide UNESCO.

AIDE DE L'ONU ET D'AUTRES ORGANISATIONS

Les Nations Unies et leurs organismes spécialisés apportent une aide précieuse à l'UNESCO pour l'AIE. Ainsi, le projet à l'étude d'Université Internationale (ONU) ; les recherches sur la politique éducative du développement (Commissions régionales d'Amérique latine et d'Afrique) ; l'étude sur la fonction publique internationale (UNITAR) ; l'étude de programmes spéciaux d'emploi et de formation des jeunes (OIT) ; sur le programme d'alphabetisation (FAO) ; sur l'éducation sanitaire (OMS) ; une augmentation des prêts à l'éducation (BIRD). Des organismes régionaux, comme le

Conseil de l'Europe, participent également aux mêmes buts.

Comme les Etats-membres, la plupart des organisations non-gouvernementales ont travaillé pour l'AIE. On peut en compter une centaine au moins. Leur activité a porté, soit sur la politique générale de l'éducation, soit sur des points spécifiques. Certaines organisations groupant des milliers, voire des millions d'adhérents, l'influence des ONG est grande. Pour donner quelques exemples, le Mouvement mondial des mères étudie les rapports entre la famille et les jeunes ; la Fédération syndicale mondiale, la formation et l'éducation permanente ; la Conférence mondiale des enseignants, la démocratisation de l'enseignement ; l'Alliance coopérative internationale se préoccupe d'éducation extra-scolaire ; l'Union des femmes rurales de formation d'animatrices ; les Femmes diplômées de l'université, de l'éducation, base du développement économique en Amérique centrale, etc.

L'ÉDUCATION ET LA SOCIÉTÉ

On peut s'étonner de la diversité des préoccupations des Etats sur ce problème commun d'éducation. En fait, chaque pays considère d'abord son propre problème, et cherche à le résoudre dans un cadre qui n'est pas toujours aussi international qu'on le voudrait.

On peut s'étonner que la jeunesse n'ait pas été associée davantage aux programmes et activités de l'AIE.

On constate que les rapports entre l'éducation et les besoins de la société sont constants. L'AIE peut être considérée comme le préalable à la seconde Décennie du Développement. L'alphabetisation fonctionnelle, la planification, en témoignent. L'éducation devient la première pierre du développement. D'où ce désir que l'on sent à ce que la démocratisation de l'enseignement n'émigre rien à sa valeur.

On constate le succès extraordinaire de l'idée d'éducation permanente. Elle répond, à la fois à une nécessité pratique, devant les exigences de la science et la technique, devant les variations de lieu et d'emploi, et aussi — au moins autant — à une nécessité morale et sociale ; désir de savoir, intégration meilleure à la vie et à la société ; respect de soi-même.

Ce qui m'a le plus réconfortée à la lecture des différents aspects des réalisations de l'AIE, c'est le fait que l'éducation en faveur de la paix et de

la compréhension internationale soit un des leitmotivs des programmes et études. Même si l'aspect national choque parfois, ce souci de meilleurs rapports internationaux est preuve de leur nécessité. J'ajouterais qu'actuellement où a lieu la Seizième Conférence Générale de l'UNESCO, ce désir de compréhension se manifeste d'une façon très nette, que le travail en vue de la paix est le but dominant de la session. La LIFPL doit s'en sentir rajeunie et doit se rendre compte que ses buts, magnifiquement utopiques en 1915 sont aujourd'hui reconnus et poursuivis par le monde entier.

Yvonne Sée,
Représentante internationale
de la LIFPL à l'UNESCO.
(Tiré de « Pax et Libertas ».)

La plus belle des professions

Permettez à une infirmière en pleine action de vous faire part de ses réflexions au sujet de l'article paru dans « Femmes Suisses », No 10, sur : « La profession d'infirmière toujours un apostolat ».

Les autorités et les responsables de cette profession ont pris ses intérêts à cœur et les résultats sont tangibles. Il faut naturellement que les situations financières soient toujours réajustées au coût de la vie. Mais il est regrettable de trouver auprès d'un certain public un esprit trop calculateur. Il donne l'impression que lorsque les conditions matérielles seront encore améliorées de nouvelles recrues n'hésiteront pas à entrer dans ce métier. N'est-ce pas contre cet esprit matérialiste que la jeunesse se révolte ? Pourquoi tant de jeunes disent-ils qu'ils en ont assez de cette société de consommation et de « nantis » ? Ils se réjouissent dans des groupements désintéressés, loin de nos calculs.

La profession d'infirmière reste pour moi la plus belle. Celle qui, avec la vocation de mère, donne le plus de satisfactions profondes. Elle fait taire mon esprit calculateur et égoïste.

Afin de ne pas laisser le monde mourir par manque d'amour et de soins, n'est-il pas nécessaire de mettre en pratique une foi vivante dans la destinée de tout être ?

Violette Rosset.

Deux auteurs suisses distingués à Paris

Lors de sa grande fête annuelle du 25 avril au Palais de la Mutualité, la Société d'encouragement et d'éducation « Arts, Sciences, Lettres », Paris, a décerné un diplôme de médaille d'argent à deux auteurs suisses pour l'ensemble de leurs œuvres.

Il s'agit de M. Henri Perrochon, Payenne, historien bien connu, ancien président des Ecrivains vaudois. Parmi ses ouvrages, citons, « De Rousseau à Ramuz », « Paul Budry », « Portraits et Silhouettes du Passé vaudois », qui tous ont retenu l'attention de la presse.

Mme Liliane Bétant, Genève (dite Claire Reeve), poétesse et professeur de français, déléguée pour la Suisse de la Société des poètes et artistes de France se voit également distinguée. Son dernier livre « Terre brûlée », qui évoque la fascinante vie saharienne, a été honoré d'excellentes critiques. Mme Bétant a reçu en outre, le 29 avril, un diplôme de l'Académie des sciences de Rome pour son activité dans l'enseignement privé aussi bien que dans la création artistique et littéraire.

Ne confondons pas intendante et employée de home

La présidente de l'Association suisse des intendantes diplômées nous communique ce qui suit concernant le tableau des professions par dans notre numéro d'avril : La traduction officielle de « Haus-beamtin » est **intendante**. Elle n'est en aucun cas employée de maison ; au contraire, elle est celle qui dirige le personnel dans les grands établissements. Nous avons des membres qui engagent, instruisent et surveillent plus de cent, de deux cents et même 500 employées de maison.

L'adresse de notre secrétariat a changé, elle est la suivante : Bahnhofstrasse, 7320 Sargans.

Le chapitre « perfectionnement » est une erreur. Les deux écoles mentionnées ne sont pas reconnues par notre association (elles n'offrent pas de possibilités de perfectionnement) et l'école de Zoug ne forme plus d'intendantes.

APTITUDES REQUISES

Goût de la mécanique. Robustesse physique (ce métier implique le transport de nombreuses machines, lesquelles ne sont pas toujours légères !). Adresse manuelle.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. Avoir terminé sa scolarité.

Age minimum : 16 ans.

Durée de l'apprentissage : 3 ans et demi.

Connaissances professionnelles enseignées pendant l'apprentissage.

En liaison avec les travaux à la machine à écrire (dénomination, usage et fonctionnement des organes et pièces de la machine à écrire. Entretien de machines à écrire. Réparations et suppression de pannes. Disposition et fonction de mécanismes à écrire, guide-papier, mécanismes de ruban, changements de position du chariot et du segment, majuscules et minuscules, guide du chariot, mécanismes d'échappement, et d'interligne) et en liaison avec les travaux à l'établi et aux machines-outils (manipulation, entretien et possibilités d'emploi des divers outils, appareils et machines. Caractéristiques, propriétés, usage des matières premières employées).

La réparatrice de machines à écrire

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Première année. — Apprendre le maniement des machines à écrire et la manière de les emballer correctement. Apprendre le démontage, le nettoyage et le remontage des machines à écrire. Laver et tourner le cylindre. Changer, débiter et embobiner les rubans. Laver et nettoyer des pièces démontées. Apprendre le maniement, l'emploi et l'entretien des outils, ainsi que des appareils et machines-outils simples. Apprendre méthodiquement le limage. Dresser et cintrer des fils métalliques et des tôles. Percer.

Deuxième année. — Approfondir la connaissance de la mécanique des machines à écrire ; apprendre le démontage complet : remplacer et ajuster des pièces. Souder des caractères. Ajuster des cylindres neufs. Remonter les parties inférieures de la machine à écrire (mécanisme des barres à caractères et du ruban, mécanisme d'échappement). Continuer les travaux à la lime d'après des mesures exactes données. Confectionner, seul des pièces de rechange simples, des vis et des écrous. Aléser des trous, ajuster des boulons et des manchons. Exécuter des tournages simples, tels que centre, tourner longitudinalement (éboucher et adoucir) des métaux, du bois et du caoutchouc. Tourner en l'air, tourner des portées, saligner et percer. Apprendre le forgeage, la trempe et l'affûtage des outils. Braser.

Troisième année. — Exécuter seul des travaux sur machines à écrire. Remonter et régler les mécanismes principaux. Disposer et étancher le chariot. Ajuster et centrer le cylindre. Régler l'amortisseur des barres à caractères. Aligner l'écriture. Régler le toucher et la vitesse. Connaître à fond au moins un système de machines à écrire, y compris les machines portatives. Rechercher et lever des pannes. Remplir des bulletins de réparation avec l'estimation du temps de travail. Faire le service de la clientèle. Faire des réparations en dehors et des révisions périodiques. Travaux à la lime et de soudure. Outils spéciaux. Pièces de rechange.

Dernier semestre. — Approfondir la connaissance d'autres systèmes de machines à écrire. Principes de construction. Machines spéciales. Service de la clientèle. Exercer pratiquement le savoir-faire acquis comme mécanicienne en faisant des réparations difficiles, telles que la réparation de machines à écrire dont le cadre s'est brisé lors d'une chute. Dessin professionnel (croquis de pièces).

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Grande, car il y a pénurie dans le métier.

Perspectives d'avenir. — La réparatrice de machines à écrire qualifiée est très recherchée. Avec le temps et l'effort, elle peut devenir chef d'atelier, ou alors s'établir à son compte.

Syndicat défendant la profession : la F.I.P.S. (Fédération interprofessionnelle des Salariés).

L'offre. — Un métier passionnant pour une jeune fille puisque, à l'heure actuelle, il n'existe pas encore de réparatrices de machines à écrire et qu'elle fera ainsi œuvre de pionnière.

CONDITION DE TRAVAIL

Horaire. — Celui des ateliers.

Congés. — Trois semaines par an.

Salaires. — La convention existante n'a pas fixé des chiffres très élevés, mais, en général, les réparatrices seront payées plus que cette convention ne l'exige : environ 1000 francs au début.

Avantages sociaux. — Ceux des maisons qui engagent.